



Atelier Discrimination

La lutte contre les discriminations ethniques

27 septembre - Triangle

Cet atelier a réuni des personnes plutôt qualifiées dans la lutte contre les discriminations ethniques mais peu de public ordinaire ; il était signalé dans le programme du « Forum social du Blosne » mais ni annoncé dans le journal Ouest-France, ni dans les agendas municipaux ou de quartier, ni dans les listes de diffusion de certaines Associations intéressées. La qualité des participants a justifié que le débat s'oriente vers une inter-connaissance de l'action des uns et des autres plutôt que sur une approche générale de la discrimination, largement exposée lors de l'Université d'été du CRID, à Rennes, le 3 juillet dernier.

Participants

Tony ZAINÉ (Asso Liberté Couleurs), Franck MILPIED (Asso Liberté Couleurs), Céline ZIWES (ex-chargée de mission au CRDED), Sarah ANSARI (chargée de mission au CRDED), Valérie FAUCHEUX (Conseillère municipale de Rennes), Nicolas (Mission locale), Ernest AHIPPAH (Assos Appatame et FEDINPA), Michel DUPAQUIER (Asso Forum social des quartiers), Marjolaine (étudiante en Master de socio-linguistique), Yolande (qui a travaillé en milieu hospitalier), Régis (Enseignant du supérieur), un professeur d'école, etc...

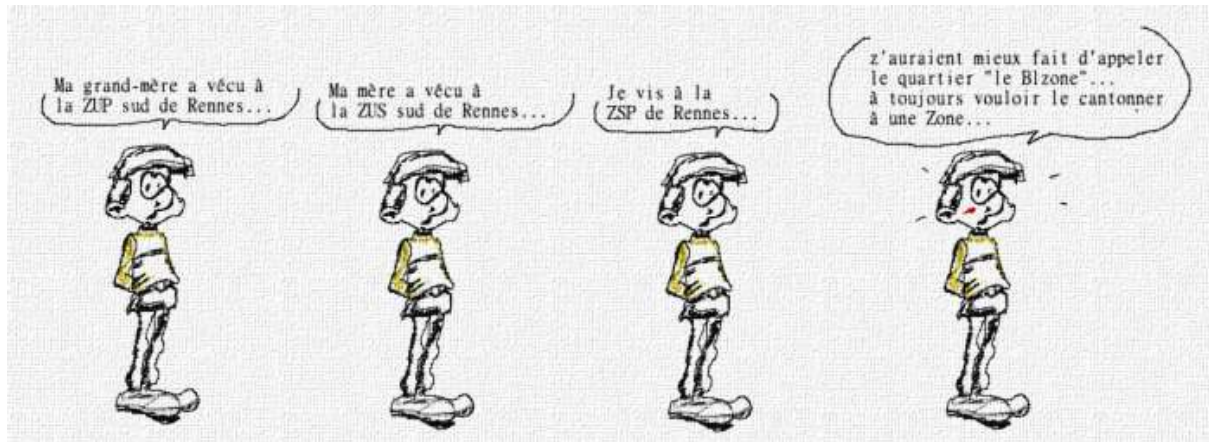
Excusés : Ghania Boucekkine (Maison Internationale de Rennes), Nabil TAHIRI (Asso La Réussite Urbaine), Redah BANAMAWE (Asso Tofres-Togo), Asso « Villages solidaires » (La Chapelle-des-Fougeretz et Montgermont).

Pourquoi un atelier sur les discriminations ethniques ?

Au niveau national, les dernières élections (municipale, européenne) ont vu croître, en valeur relative au moins (en % des voix exprimées) le vote en faveur de l'extrême droite, qui met en cause directement les immigrés dans l'explication des aspects négatifs du bilan social et économique de la France : notamment pour le chômage, la délinquance, les déficits comme celui de la Sécurité Sociale etc. D'un autre côté, une trentaine d'organisations regroupées dans le « Collectif des Associations laïques de France », plutôt situé à gauche, a fait paraître un manifeste, au printemps, pour combattre les revendications identitaires au nom de la laïcité. De même, le journal « Marianne » (n° 11 – 27/06/14) a lancé un appel pour lutter contre « la fracturation identitaire et religieuse » et le renoncement croissant « aux principes laïcs ». Le sujet de cet atelier est donc cerné et actuel.

Au niveau du quartier, la création d'une **Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP)** sur le quartier du Blosne en 2013 a été justifiée par quelques incidents ponctuels et le développement du trafic de drogue. Or, l'expansion de l'usage des stupéfiants est une tendance mondiale (comme le démontre la télévision chaque soir, par des reportages ou des fictions) et pas du tout réservée à ce quartier. La création de cette ZSP correspond à un effet d'annonce politique

plus qu'à une augmentation de la délinquance. Quelques rondes supplémentaires sont effectuées par les polices municipale ou nationale mais on n'a pas vu parallèlement de vraies créations d'emplois (source : FO-police). Pendant ce temps, les stigmates concernant les immigrés finissent par s'étendre au quartier tout entier, avec le concours de nos élus, ce qui est un comble ! La création de la ZSP symbolise, en effet, ce stigmate.



Tour de table et témoignages

Tony ZAINÉ : Il occupe un poste de médiateur à l'Association « Liberté Couleurs »(Le Blosne)

Le savoir-faire particulier de l'association s'adapte aux projets engagés. Chacun de ces projets et le programme de prévention sont élaborés après une demande émanant d'une structure d'accueil de jeunes (établissement scolaire, F.J.T., équipement de quartier...) ou de groupe de jeunes. Ceci est traduit dans la mise en œuvre de l'action par une participation active du public ciblé.

Les thèmes d'intervention et de création de supports sont : La vie affective et amoureuse ; La sexualité et l'orientation sexuelle ; Les violences à caractère sexiste ; Les risques sexuels et notamment les IST et le Sida ; La prévention des usages de drogues licites et illicites ; - Les comportements citoyens dont le respect

Franck MILPIED: Intervenant « Education au respect et prévention des violences » à l'Association « Liberté Couleurs »(Le Blosne)

Au collège de la Binquenais, il a travaillé avec les jeunes (11-16 ans) en élaborant une carte du quartier pour analyser leurs projections dans l'espace ; il a poursuivi pour mieux connaître les facteurs de transmission des valeurs de respect entre jeunes et adultes. Il a présenté son travail en divers lieux dont la Maison de quartier de la Binquenais, lors d'une rencontre sur **le respect** à laquelle participait Michel Dupaquier en tant que sociologue.

Céline ZIWES : Ancienne responsable du CRDED, elle est actuellement chargée de mission « Lutte contre les discriminations – accès aux Droits » de la ville de Rennes et Rennes-métropole.

Au CRDED (Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits), elle a mis en place 3 sortes d'actions : d'abord une sensibilisation du public aux discriminations par une campagne d'information, ensuite la mise à jour de la rubrique « étrangers » dans le guide « Vivre à Rennes » (éditions 2010 et 2011), enfin elle a travaillé avec l'association « Topik » sur l'histoire de l'immigration à Rennes, qui a donné lieu à une exposition aux Champs libres et à la publication d'un livre sur l'immigration en Bretagne.

Actuellement, elle s'occupe de la formation des agents d'accueil ; elle suit les pratiques RH (Ressources Humaines) de la ville de Rennes et Rennes-Métropole, qui emploient 5 500 personnes, et elle participe à la politique de soutien à la vie associative.

Sarah ANSARI : Nouvelle responsable du CRDED et chef de projet à la mission « Lutte contre les discriminations – accès aux Droits » de la ville de Rennes et Rennes-métropole : **on a pu la retrouver** :

- **Le 23 mai : au Forum de l'égalité et des luttes contre les discriminations** destiné aux professionnels salariés des Institutions rennaises. Le soir, à partir de 20h30, un public plus large a pu assister à une "conférence gesticulée". « *Une personne écrit sur un sujet politique, social ou culturel à partir de sa propre expérience. C'est une forme nouvelle de conférence, plus détendue et spectaculaire* », précise Céline Ziwès, co-responsable de cette journée.
- **Le 24 mai: à Convergences culturelles**
Le film : « Origine contrôlée » a été présenté au cinéma « Arvor » à un large public associatif et notamment l'UAIR et le débat a été coordonné par Michel Dupaquier. La clôture de la semaine "Convergences culturelles", Place de la Communauté a été *un évènement « festif et familial »*, selon Sarah Ansari. Le midi, un buffet préparé par les associations Scholem, Ar Maure et West In Îles a été ouvert à tous, suivi de nombreuses animations.
- **Le 7 juillet: à la réunion « Promouvoir l'égalité des droits et la diversité culturelle à travers la création artistique »** à laquelle ont participé une vingtaine de représentants d'institutions culturelles.

Valérie FAUCHEUX : « Tête de liste de Rennes à gauche en 2008, je suis impliquée depuis longtemps sur les dossiers locaux. Secrétaire administrative dans un lycée professionnel, je suis en charge d'un certain nombre de dossiers, qui me mettent en proximité des familles en difficultés économiques et sociales. ». Elue conseillère municipale en 2014, au nom du Front de gauche, sur la liste « Changez la ville » avec Europe-Ecologie-Les Verts, elle est censée défendre la position suivante : « nous affirmons que l'égalité doit être au cœur de toutes nos politiques :

- Au cœur de nos politiques en direction des lycéennes et des lycéens. La consultation organisée l'an passé a montré à quel point cet enjeu était décisif dans la construction des jeunes.
- Au cœur de nos politiques de formation professionnelle et d'insertion, où les discriminations s'aggravent en matière d'accès à la formation, à l'emploi ou encore aux stages. Nous devons également lutter contre les représentations sexuées des métiers.
- Au cœur de nos politiques de développement économique. Le label « Haute Qualité Sociale », en cours d'élaboration, doit très vite aboutir à une critérisation des aides en faveur des structures et des entreprises qui promeuvent l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap et qui affichent une détermination totale sur le refus des discriminations.

La Région a également un rôle à jouer auprès des acteurs de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité, et notamment les associations et la communauté éducative en leur apportant notre soutien financier bien sûr, mais aussi en rendant leurs actions plus visibles et mieux coordonnées. C'est donc toutes nos politiques qui doivent s'attaquer à la question des discriminations et qui doivent viser à l'égalité. » **Intervention de Caroline Bardot (Front de gauche) au Conseil Régional le 16/02/2012.**

Ernest AHIPPAH: Ernest est né en 1947 à Jacquville en Côte d'Ivoire. Arrivé en France en 1972, et au contact des cultures traditionnelles, en particulier en région Bretagne, il redécouvre sa propre culture traditionnelle et devient danseur, musicien, conteur et promoteur et organisateur des projets de développement pour les villages de Côte d'Ivoire. Il crée l'association Bretagne Côte d'Ivoire en 1980 puis ouvre à Rennes la première école de musique et de danse et centre d'animation africaine à Rennes, l'Appatame. (Association créée en 1990). L'Association Bretagne-Côte d'Ivoire a mené dans ce pays des actions à partir d'antennes situées dans les villages (Jacquville, Azaguié, Kidimasso ...). Par exemple, le projet "Environnement" a permis de déceler une pollution importante dans le lac de Jacquville. En accord avec les villageois, l'association a conçu et planifié un projet de construction d'un lavoir et de revoir le système d'écoulement des eaux usées pour améliorer la vie des habitants.

L'Association Appatame (qui signifie « l'abri ») vise à développer, en Bretagne, les percussions, la danse africaine, le théâtre, le conte et le chant. Ces activités sont transmises et partagées auprès de nombreux publics, du plus jeune au plus ancien, ainsi qu'aux personnes handicapées...

En cette année 2014, L'APPATAME fête ses 24 ans d'existence. Avec « Bretagne-Côte d'Ivoire » et « l'Institut Mond'Afrique » elles sont fédérées dans FEDINPA (Fédération d'Initiatives Panafricaines).

Ernest a apporté un témoignage précieux sur la façon dont « ses » Associations ont participé au projet du Triangle puis ont été écartées progressivement de l'institution.

1985 : il a participé aux groupes de projet puis à l'inauguration.

1985-89 : il pilote différents cours et ateliers mais son Association n'est pas hébergée

1989 ; ses cours sont déplacés à Thorigné.

Actuellement, il intervient plutôt hors de Rennes, dans des communes de l'agglomération ou des grandes villes de Bretagne.

Michel DUPAQUIER: Enseignant de sociologie à l'Université Rennes 2 depuis 1974 (actuellement à la retraite). Il a également mené des recherches ou de l'enseignement au Sénégal, en Irlande et en Suède en apprenant les langues (officielles) de ces pays. Il a donné des cours sur l'intégration et les discriminations à l'Université et est intervenu cet été à l'Université d'été du CRID, à Rennes. Il est membre du CRDED. Il co-dirige une revue : « Jeunes d'Europe » dont le dernier numéro s'intitule : « Ségrégation et discrimination de la diaspora et des populations africaines ». Il présente ici ce numéro.

L'ensemble des articles vise à renouveler le cadre géographique étriqué (franco-centré) de l'analyse des discriminations : Il s'étend ...à l'Afrique elle-même : par exemple les ethnocides au sein du monde musulman (Darfour) ...ou aux diasporas (peuples africains déportés dans les Caraïbes et sans revendication nationale). Il est rappelé que c'est en Afrique, à Durban, que l'ONU publie sa plus importante déclaration contre la discrimination raciale, dont les extraits les plus importants sont reproduits ici.

Michel a écrit un article plus personnel sur la comparaison France - Royaume Uni en termes de discrimination. Celle-ci est reliée à la constitution, la crise puis la semi-dissolution des Empires. Qui se souvient qu'au temps de l'Empire français, celui-ci payait des voyages à la Mecque à certains dignitaires religieux ? La comparaison s'étend également aux Etats-providence respectifs qui ont marqué les droits des minorités et leurs possibilités d'intégration.

Autres intervenants:

Marjolaine développe des actions visant à sensibiliser les parents et les professeurs au multilinguisme ;

Régis s'interroge sur les liens entre la précarité économique et les discriminations.